MAIRIE DE PARIS

Concertation GPRU Porte de Vincennes

Réunion publique de restitution

18 décembre 2012

Ecole élémentaire 8B Lamoricière,
8 rue Lamoricière, Paris 12ème

Compte-rendu

SOMMAIRE

1. INTRODUCTIONS 3

2. PRESENTATION DU PROJET INITIAL 4

3. PROCESSUS DE LA CONCERTATION 5

4. RAPPEL DES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS 5

5. LES CHOIX OPERES PAR LA VILLE ET TRADUCTION DANS LE PROJET 6

6. LA TEMPORALITE DU PROJET ET LE CALENDRIER PREVISIONNEL 12

7. QUESTIONS / REPONSES AVEC LA SALLE 13

1. INTRODUCTIONS

Mme Blumenthal, Maire du 12e arrondissement, est très heureuse d'accueillir l'ensemble des participants dans le 12e arrondissement. Elle rappelle que la concertation s'est déroulée à la fois dans les 12e et 20e arrondissements à travers un certain nombre d'ateliers dans lesquels la participation a été importante. Elle souligne que les collégiens et lycéens ont participé activement à cette phase de concertation.

Elle revient sur la mise en service du tramway T3 dans le quartier qui est un grand événement et qui embellit considérablement le paysage. Elle souligne un projet bien réalisé et dans les délais déterminés au préalable.

Elle remercie Eric Bensoussan, adjoint au Maire de Vincennes, chargé de la qualité et du cadre de vie de sa présence, ainsi que les mairies de Saint-Mandé et de Montreuil.

Cette réunion de restitution de la concertation permet de revenir sur les contributions des participants et de montrer comment le projet de M. Chemetov, qu'elle remercie chaleureusement, y répond. Ce projet est l'occasion de recréer l'axe historique entre la Nation et le château de Vincennes.

Elle souligne que le travail doit continuer avec les arrondissements voisins et les communes voisines.

Mme Calandra, Maire du 20e arrondissement, remercie l'ensemble des acteurs et des habitants pour le travail commun réalisé. Elle remercie également M. Pierre Mansat, Adjoint au Maire de Paris chargé de « Paris Métropole » et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France, ainsi que les représentants des villes voisines : Montreuil, St Mandé et Vincennes, les élus de son équipe municipale et surtout les habitants, les professionnels, les conseillers de quartiers, les jeunes, qui ont participé aux ateliers de concertation et qui ont été très investis dans les différentes réunions.

Elle rappelle que ce quartier a un très grand potentiel, avec de vastes espaces : le croisement avec le cours de Vincennes, l'axe historique vers Vincennes. Il offre la possibilité de créer des liaisons douces, des espaces verts, de grands linéaires, d'abolir les frontières entre Paris et les villes voisines, de s'appuyer sur la richesse portée par les habitants, souvent militants et investis dans la vie associative et de valoriser une desserte en transport en commun renforcée (métro, bus et tram). Le quartier est donc de plus en plus attractif.

Toutefois, Mme Calandra souligne qu'il est ressorti, de certains ateliers et d'échanges entre habitants, le sentiment d'un mal de vivre qui règne parfois dans ce quartier, de par la présence du périphérique et du fait que cette partie de Paris a été, trop longtemps, réservée quasiment exclusivement au logement, au détriment d'une vraie vie de quartier. Ce projet permettra de trouver les solutions pour l'animer, mettre en valeur ses atouts et, sinon effacer, du moins atténuer les éléments qui affectent la qualité de vie aujourd'hui.

Mme Calandra rappelle qu'un nouveau revêtement du périphérique est actuellement testé au niveau de la Porte de Vincennes. Elle explique l'avoir testé personnellement et

constate une réduction assez importante des nuisances sonores. Elle note également que le conseil de quartier Plaine Lagny s'est beaucoup battu pour obtenir une bibliothèque, celle-ci va pouvoir voir le jour, de même qu'un équipement musical.

Mme Hidalgo, Première adjointe au maire de Paris, chargée de l'urbanisme et de l'architecture, est très heureuse de retrouver l'ensemble des participants à l'issue de ce processus de concertation. Elle souligne une implication très large et notamment de jeunes qui sont venus exprimer leur vision sur leur quartier.

Elle relève la dimension métropolitaine de ce quartier et remercie Pierre Mansat d'être présent à cette réunion, ainsi que les communes voisines avec lesquelles la Ville de Paris dialogue beaucoup : Montreuil, Vincennes, Saint-Mandé.

Elle remercie Paul Chemetov pour sa vision et les services de la ville, notamment la Direction de l'Urbanisme de la Ville et Françoise Souchay, Sous-Directrice de l'aménagement, qui accompagne ce travail.

L'arrivée du tram permet de constater la grande transformation urbaine du quartier. Il permet de transformer le visage des quartiers parisiens comme celui de Saint-Blaise ou dans le 13^{e} arrondissement ou encore à Pantin. Les habitants ont beaucoup souffert de ces travaux mais le résultat est une redécouverte de la ville. Ce projet de transport est une concrétisation de ce qui a été promis initialement. Il est important de conserver un esprit critique sur ce que disent les hommes et les femmes politiques, mais également important de vérifier ce qui est fait au regard de ce qui a été dit, preuve de la volonté et de l'ambition de Bertrand Delanoë et son équipe de transformer les quartiers délaissés par le passé. Cela montre l'ambition de la Ville.

Cependant, le travail n'est pas fini et il est important de continuer à trouver les bonnes solutions. Le combat du quartier aujourd'hui est celui du bruit. Il est important de donner une qualité de vie au quartier en réduisant ces nuisances. C'est là l'objet de ce projet.

Elle remercie l'ensemble des participants.

2. PRESENTATION DU PROJET INITIAL

Mme Françoise Souchay, Sous-Directrice de l'aménagement de la Direction de l'Urbanisme à la Ville de Paris, rappelle les intentions du projet :

- Affirmer l'axe historique/rétablir les continuités urbaines, rétablir les liens entre Paris et les communes limitrophes
- Protéger les logements existants et les squares des nuisances du périphérique, améliorer le cadre de vie des habitants
- Valoriser et accentuer la trame verte du périphérique
- Aménager les squares existants

- Mieux organiser la place de la voiture
- Améliorer le maillage viaire/améliorer les circulations piéton/vélo

3. PROCESSUS DE LA CONCERTATION

Marie-Catherine Bernard, consultant pour le cabinet Res publica en charge de la concertation sur ce projet, présente le dispositif de concertation mis en place afin que toutes les personnes concernées par le projet puissent s'exprimer et débattre :

- Une réunion de lancement, en octobre 2011 ;
- Deux visites de terrain, en novembre 2011 ;
- Deux ateliers publics, en décembre 2011 et janvier 2012, sur les différents aspects du projet d'aménagement :
  - déplacements et mobilité,
  - mixité,
  - espaces verts,
  - attractivité,
  - abords du périphérique et sa traversée,
  - nouvelles constructions ;
- Un atelier en novembre 2012 avec les délégués de classe des lycées et collèges Hélène Boucher et Maurice Ravel et du collège Vincent d'Indy, sur la vision qu'ont les collégiens et lycéens sur l'espace public et sur les équipements sportifs et culturels ;
- En outre, des réunions plus spécifiques ont été menées avec les habitants des immeubles RIVP en 2011 et 2012 ;
- Le processus se termine aujourd'hui par cette réunion de restitution de la concertation et la présentation des évolutions du projet. Une exposition viendra clore la concertation. Elle aura lieu entre le 25 février et le 05 avril.

4. RAPPEL DES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

Tout au long de la concertation (lors des ateliers, des visites…), les participants ont fait un grand nombre de propositions et de remarques sur le projet mis en discussion. Une synthèse de ces propositions est présentée par Marie-Catherine Bernard de Res publica.

Les participants attendent du projet d'aménagement qu'il contribue à créer une identité au quartier. Pour cela, il doit répondre, selon eux, aux 8 objectifs urbains suivants :

- **Un quartier mixte** : Les habitants souhaitent que le quartier accueille de nouvelles populations, que le commerce et les activités se développent et que l'offre en équipements publics s'enrichisse.

- **Protéger les logements existants et les squares des nuisances du périphérique, améliorer le cadre de vie des habitants** : Le quartier souffre des nuisances du périphérique. Les participants sont demandeurs de solutions efficaces pour protéger les logements et les espaces publics.

- **Un quartier verdoyant et accessible à tous** : Les participants ont une demande forte de végétal esthétique et protecteur. Les squares doivent être des lieux apaisés et accueillants pour toutes les générations.

- **Un quartier intergénérationnel et de lien social** : Les participants se sont montrés très attachés au vivre ensemble, à la qualité des liens sociaux, aux échanges intergénérationnels.

- **Un quartier favorisant les modes doux** : Les participants (jeunes et adultes) privilégient les modes doux aux modes motorisés qui doivent libérer l'espace public. Le projet doit favoriser la continuité entre les deux rives.

- **Un quartier culturel et sportif** : Pour les activités sportives et culturelles, les participants (jeunes et adultes) espèrent de la diversité, de l'ouverture. C'est aussi pour eux un moyen de se rencontrer et d'accueillir des gens extérieurs au quartier.

- **Un quartier aux pieds d'immeubles paysagés et protégés** : Les participants envisagent des pieds d'immeuble mixtes : logements et activités. Ils souhaitent que leur environnement soit particulièrement soigné.

- **Un quartier attirant et tourné vers l'avenir** : Des aménagements de qualité, esthétiques. Des équipements qui attirent du public.

5. LES CHOIX OPERES PAR LA VILLE ET TRADUCTION DANS LE PROJET

M. Chemetov, architecte chargé du projet GPRU Porte de Vincennes, présente les évolutions du projet, issues de la concertation.

PRINCIPALES DIFFERENCES

Avant

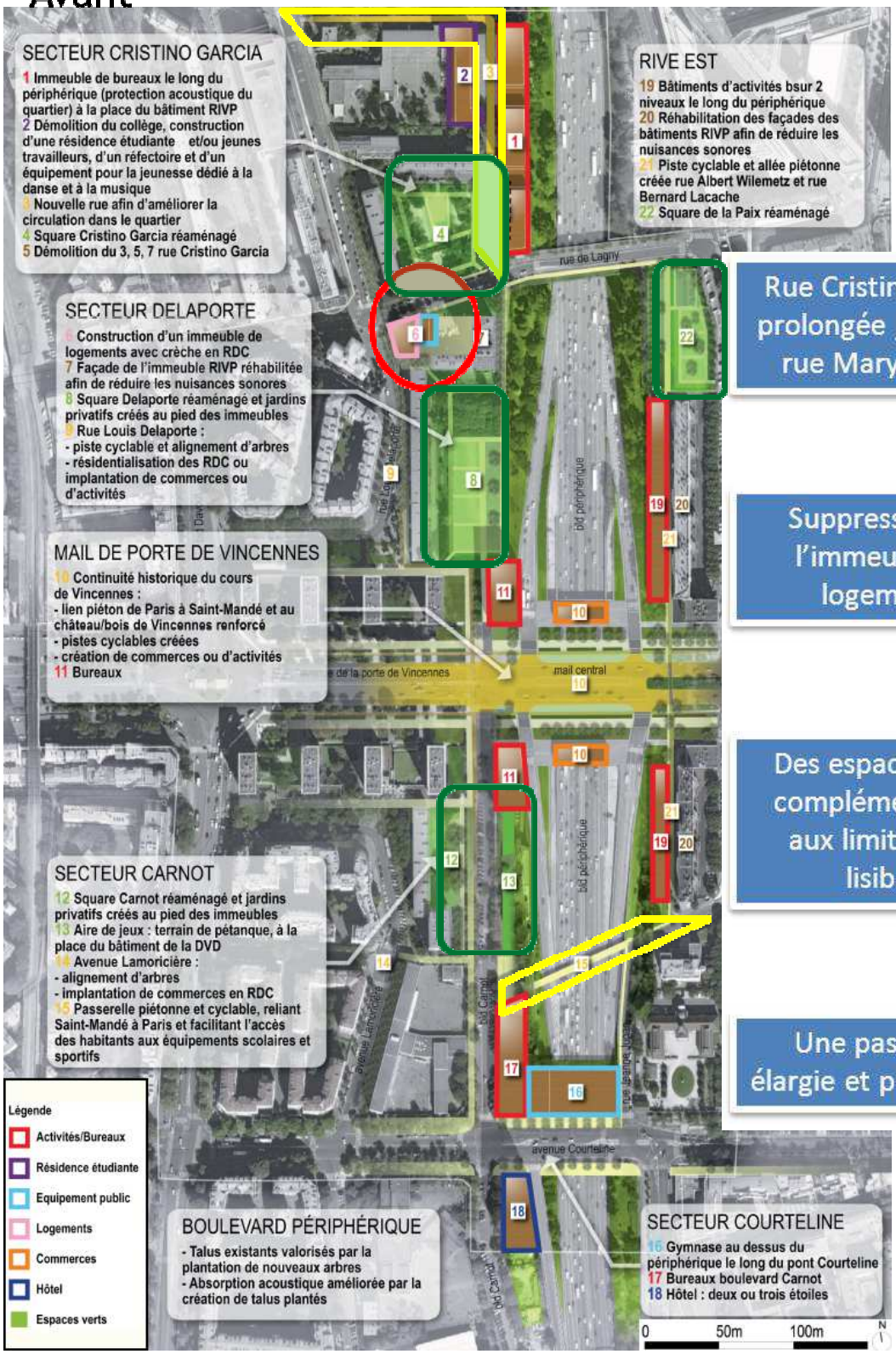

Après

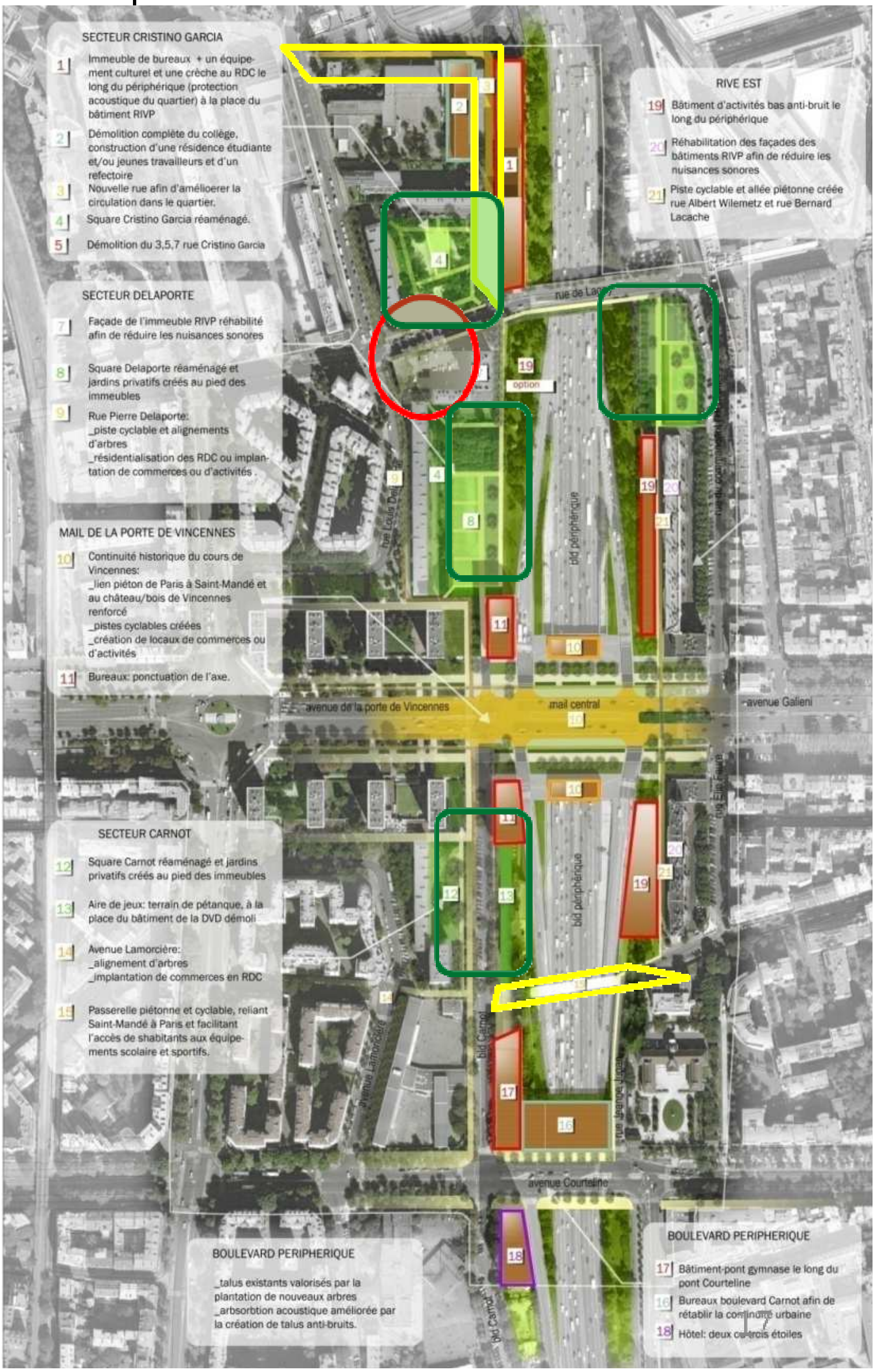
SECTEUR CRISTINO GARCIA
1 Immeuble de bureaux + un équipement culturel et une crèche au RDC le long du périphérique (protection acoustique du quartier) à la place du bâtiment RIVP
2 Démolition complète du collège, construction d'une résidence étudiante et/ou jeunes travailleurs et d'un refectoire
3 Nouvelle rue afin d'amélioerer la circulation dans le quartier.
4 Square Cristino Garcia réaménagé.
5 Démolition du 3,5,7 rue Cristino Garcia
SECTEUR DELAPORTE
7 Façade de l'immeuble RIVP réhabilité afin de réduire les nuisances sonores
8 Square Delaporte réaménagé et jardins privatifs créés au pied des immeubles
9 Rue Pierre Delaporte: _piste cyclable et alignements d'arbres _résidentialisation des RDC ou implantation de commerces ou d'activités .
MAIL DE LA PORTE DE VINCENNES
10 Continuité historique du cours de Vincennes: _lien piéton de Paris à Saint-Mandé et au château/bois de Vincennes renforcé _pistes cyclables créées _création de locaux de commerces ou d'activités
11 Bureaux: ponctuation de l'axe.
SECTEUR CARNOT
12 Square Carnot réaménagé et jardins privatifs créés au pied des immeubles
13 Aire de jeux: terrain de pétanque, à la place du bâtiment de la DVD démoli
14 Avenue Lamorcière: _alignement d'arbres _implantation de commerces en RDC
15 Passerelle piétonne et cyclable, reliant Saint-Mandé à Paris et facilitant l'accès de shabitants aux équipements scolaire et sportifs.
RIVE EST
19 Bâtiment d'activités bas anti-bruit le long du périphérique
20 Réhabilitation des façades des bâtiments RIVP afin de réduire les nuisances sonores
21 Piste cyclable et allée piétonne créée rue Albert Wilemetz et rue Bernard Lacache
option
avenue de la porte de Vincennes
mail central
avenue Galieni
bld périphérique
bld Carnot
avenue Courteline
BOULEVARD PERIPHERIQUE
_talus existants valorisés par la plantation de nouveaux arbres _arbsorbtion acoustique améliorée par la création de talus anti-bruits.
BOULEVARD PERIPHERIQUE
17 Bâtiment-pont gymnase le long du pont Courteline
16 Bureaux boulevard Carnot afin de rétablir la continuité urbaine
18 Hôtel: deux ou trois étoiles

Il présente également les choix effectués en matière acoustique :

- bâtiments écrans (réduction du niveau sonore de 4dB au R+4 à 10dB au R+2 et étages inférieurs) et des talus inversés (hauteur portée de 2,5m à 3,5m : réduction pouvant aller jusqu'à 10 dB à 1,5m du sol, ambiance sonore dans les squares permettant une bonne intelligibilité entre les personnes),

- rénovation des façades de 3 immeubles RIVP pour améliorer l'isolation phonique (niveau de bruit à l'intérieur des appartements ramené à 35 dB(A), soit une réduction comprise entre 35 et 40 dB par rapport au niveau de bruit extérieur : niveau correspondant à une ambiance sonore calme).

- balcons anti bruit en complément, envisagés par la RIVP en façade du 118 rue de Lagny,

- revêtement acoustique du périphérique.

M. Chemetov expose 7 « zooms » du projet qui permettent de mieux comprendre les éléments d'aménagement :

- **Le mail central**
  - Conservation de la dalle du rond-point central et couverture des trémies ;
  - Aménagement du mail central ;
  - Des circulations douces facilitées ;
  - Mixité avec création de commerces, bureaux, activités culturelles ;
  - Un quartier ouvert vers les communes limitrophes ;
  - Un axe historique attirant avec une continuité végétale et de qualité ;
  - Attention particulière à l'architecture des bâtiments nouveaux.
- **Les circulations douces**
  - Un mail central apaisé ;
  - Des pistes cyclables et circulations piétonnes continues ;
  - Accessibilité : travaux RIVP sur l'ensemble des bâtiments « Vincennes II » (rue du commandant l'Herminier et rue Elie Faure) et « 118 rue de Lagny » ;
  - Implantation Autolib' à l'étude ;
  - Une passerelle, plus large et plus courte, à l'architecture emblématique, accessible aux personnes en situation de handicap ;
  - Essai d'un revêtement acoustique sur le périphérique ;

- Etude d'une réduction de la vitesse sur le périphérique ;

- Des parkings souterrains sous les bâtiments écran de « Vincennes II » (rue du commandant l'Herminier et rue Elie Faure) permettant une requalification de l'espace public.

- **Les espaces verts**

  - Avec ce projet, s'agissant des arbres dans l'espace public : 698 arbres sont maintenus, 157 sont supprimés, 220 nouveaux arbres sont plantés ;

  - **L'aménagement des talus inversés** : maintien de 101 arbres, suppression de 96 arbres, plantation de 104 nouveaux arbres ;

  - **L'aménagement des talus du périphérique** : ces espaces sont en fait des espaces publics inaccessibles. Talus existants: 12 628 m², talus supprimés : 2 391 m², talus créés : 4 468 m², talus après projet : 14 705 m²

  - **Les espaces verts sur voiries** : espaces verts sur voirie conservés : 4701m², projetés : 5048m², supprimés : 95m².

  - **Les Squares :**

    - **Square de la Paix** : pour les jeunes 12/18 ans

    1: Maintien du multi sport - **2**: Espaces pédagogiques - **3**: Jeux (échecs, dames, etc… au sol) - **4**: Skate Park

    - **Square Cristino Garcia** : square familial

    1: Mail thématique, feuillages ressemblants mais aux espèces très différentes. - **2**: Bouquets d'arbres - **3**: Grande pelouse avec jeux pour tous petits - **4**: Promenade d'éveil

    - **Square Delaporte** : square de détente et de contemplation

    1: Mail thématique, feuillages diaphanes - **2**: Arbres isolés - **3**: Grande pelouse avec jeux - **4**: Talus plantés

    - **Square Carnot** : Square de découvertes et de senteurs

    1:Jardin botanique, composé de plantes rares - **2**: Végétaux de différentes strates arbustives - **3**: Aires de jeux - **4**: Talus plantés

- **Autour du 118, rue de Lagny :**

  - Abandon du bâtiment de logement initialement prévu au croisement des rues de Lagny et Delaporte ;

  - Bâtiments écran : Protection acoustique des immeubles ; Mixité grâce aux activités nouvelles ;

- Travaux de rénovation de la RIVP. Niveau de bruit à l'intérieur des appartements ramené à 35 dB(A), soit une réduction comprise entre 35 et 40 dB par rapport au niveau de bruit extérieur ;

- Proposition RIVP de garde-corps acoustiques sur les façades exposées. Gain acoustique de 0,4 à 0,7 dB suivant les étages.

- **Autour des immeubles Vincennes II (rue du Commandant l'Herminier et rue Elie Faure)**

  - Bâtiments écran : Protection acoustique des immeubles ; Mixité avec apport d'activités

  - Travaux de réhabilitation de la RIVP : niveau de bruit à l'intérieur des appartements ramené à 35 dB(A), soit une réduction comprise entre 35 et 40 dB par rapport au niveau de bruit extérieur.

  - Création de pistes cyclables rue Elie Faure et rue du Commandant l'Herminier

- **Secteur Cristino Garcia**

  - Continuité des circulations avec bouclage et élargissement de la voie Cristino Garcia ;

  - Centre des cultures urbaines (musique et danse). Concertation spécifique sur la programmation de cet équipement ;

  - Mixité avec la construction de la résidence étudiants / jeunes travailleurs ;

  - Mixité avec la création de bureaux ;

  - Equipement associatif pour l'enfance.

- **Le gymnase (au niveau du franchissement du périphérique, sur l'avenue Courteline)**

  - Gymnase intercommunal, lien, ouverture ;

  - Concertation spécifique sur la programmation de cet équipement.

6. LA TEMPORALITE DU PROJET ET LE CALENDRIER PREVISIONNEL

A court terme, les éléments du projet, envisageables, concernent les voiries et les circulations douces :

- Modifier le nord de la rue Delaporte ;
- Créer une passerelle piétonne au-dessus du périphérique entre l'avenue Courteline et l'avenue de la Porte de Vincennes ;
- Modifier la rue Willmetz et la rue Lecache ;
- Modifier la voie de desserte rue de Lagny et rue Delaporte.

A moyen et long termes, viendront les éléments concernant les espaces publics :

- Aménager le mail central porte de Vincennes ;
- Créer la nouvelle rue Cristino Garcia ;
- Aménager les traversées du boulevard périphérique rue de Lagny et avenue Courteline.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Travail de sensibilisation aux questions urbaines avec les scolaires : 1er semestre 2013 : 5 séances de travail prévues avec les écoles élémentaires Lamoricière et Maryse Hilsz afin d'aborder les questions de situation dans l'espace, d'historique du site et la réalisation d'un travail sur une problématique du site.
- Exposition publique (12ème et 20ème) sur le projet à l'issue de la concertation : du 25 février 2013 au 5 avril 2013 ;
- Etude d'impact du GPRU de la Porte de Vincennes :
  - Envoi de l'étude à l'autorité environnementale : mars 2013 ;
  - Mise à disposition au public : juin 2013 ;
- Réalisation d'une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ;
  - Délibération du Conseil de Paris sur le dossier de création de la Z.A.C. : novembre 2013 ;
  - Déclaration de projet et mise en compatibilité du P.L.U. : entre novembre 2013 et novembre 2014 ;
  - Enquête publique juin 2014 ;
  - Délibération du Conseil de Paris sur le dossier de réalisation de la ZAC : mars 2015 ;

- Début des travaux à partir de mars 2015.

7. QUESTIONS / REPONSES AVEC LA SALLE

- **Questions de la salle**

Mme Corinne Atlan-Tapiero, Conseillère d'arrondissement dans le 12e arrondissement, souhaite se faire l'écho des conseils de quartier. Elle explique avoir bien observé ce projet « touffu, dense et empli de détails ». Il apparaît, selon elle, qu'il y a une formidable envie de couvrir le périphérique. Elle indique que le projet présenté montre le renoncement de la ville. D'autre part, elle considère que l'impact de la circulation des voitures n'a été abordé d'aucune manière. Elle ne voit pas bien comment des liens ont été créés de part et d'autre du périphérique, à part par une passerelle et un gymnase qu'elle espère ouvert des deux côtés.

Elle précise que cette présentation est une formidable déception pour l'ensemble des conseillers de quartier qui se sont investis sur un certain nombre de points et qui ne voient pas réellement comment ont été reprises leurs propositions.

Un participant, conseiller de ce quartier, se fait également l'écho de plusieurs centaines d'habitants non satisfaits de la non-couverture du périphérique. Il trouve intéressant de relier Nation à Vincennes et considère qu'il aurait pu être fait quelque chose d'autre de ce beau projet qui est le GPRU. Ce qui lui déplait aujourd'hui, ce sont les réponses évasives offertes durant ces dernières années sur ce recouvrement. Différentes raisons ont été données : dérangement des automobilistes, trop cher, les terrains sont meubles, incapacités techniques,… Il demande à ce que Mme Hidalgo prenne ses responsabilités et propose de recouvrir le périphérique.

Une habitante félicite les élus pour la passion qui les anime pour leur ville. Elle souhaite que les choses avancent et que ce beau travail puisse se poursuivre. Elle trouve que ce n'est pas le cas actuellement à Aubervilliers et que c'est une chance pour Paris.

Un participant, résident de la rue Cristino Garcia, constate que des logements sociaux vont être supprimés. Il se dit déçu car ces logements sont détruits alors même que « rien n'est proposé ». Il souhaite savoir ce que cet immeuble va devenir. Il a été dit que les squares étaient calmes mais il explique qu'il sent plutôt une insécurité, une agressivité qui monte dans le 20e. Il souhaite savoir combien coûtera ce projet.

Un participant, conseiller de quartier Bel Air Nord (12ème), souhaite préciser que la personne qui indiquait représenter les conseils de quartier du 12e arrondissement n'a pas de légitimité à représenter son conseil de quartier, ni les autres. Il précise qu'il parle en connaissance de cause, en tant qu'animateur de la commission d'espace public de Bel Air Nord.

Concernant le projet, il explique qu'il a été indiqué que les décibels seront réduits grâce aux travaux, fenêtres fermées. Cependant, ces immeubles sont des fournaises l'été

puisque orientés plein ouest et il est bien nécessaire d'ouvrir les fenêtres pour s'aérer. Est-ce que cela a été pris en compte ?

Concernant la passerelle, il se demande s'il n'aurait pas été plus judicieux de mettre le gymnase vers le mail central. Cela enjoliverait le mail et le carrefour qui, avec ses futures activités économiques, est un non-sens, selon lui. Tous les habitants qui vivent au bord du périphérique vont aujourd'hui à Saint-Mandé.

M. Serge Collin, Président du conseil de quartier de Plaine-Lagny, rejoint ses collègues de Bel Air Nord qui relèvent un certain nombre de nuisances liées au périphérique. C'est une catastrophe, selon les membres de son conseil de quartier, de ne pas recouvrir le périphérique. Il souhaite connaître le coût de cette opération GPRU, ainsi que les modes de financement et le budget prévu.

Concernant l'immeuble RIVP des 3,5,7 rue Cristino Garcia comptant 28 familles, il souhaite savoir où elles seront relogées.

En ce qui concerne la localisation de la future crèche, il demande s'il est normal de la situer à 70m du boulevard périphérique.

En s'adressant à M. Chemetov, il constate que le projet ne traite pas suffisamment la situation des immeubles hauts. Il rappelle que 600 familles vivent dans des immeubles de 9-11et 14 étages (EFIDIS-RIVP). Il entend qu'une réduction du bruit est envisagée pour les bas étages mais aucunement pour les étages supérieurs. De plus, les familles résidant dans ces immeubles sont condamnées à vivre les fenêtres fermées. Ceci implique d'utiliser des climatiseurs, ce qui va à l'encontre du plan climat.

Concernant l'échangeur, il évoque la présence de pompes à essence dont l'alimentation pose un problème car elle se fait toujours en surface, côté 20^{e} arrondissement. Il souhaite que ces alimentations se fassent à hauteur du périphérique.

Il précise également que la question de la qualité de l'air n'a pas été abordée alors qu'elle représente un grand sujet puisque les médias s'en emparent. Il faut trouver des solutions sur cette question.

- **Réponses de la tribune**

Mme Blumenthal souhaite répondre sur la couverture du périphérique. Elle fait remarquer aux représentants de conseils de quartiers et à l'élue de l'opposition qu'en septembre 2008, précisément dans cette salle, il avait été montré qu'il n'était pas possible de couvrir le périphérique. Cette couverture aurait entraîné l'installation de cheminées de ventilation qui seraient venues séparer les deux rives au lieu de les rapprocher, objectif du projet. Les ateliers de l'époque n'ont pas abordé la possibilité d'une couverture du périphérique. Il avait été envisagé de réaliser des passerelles. L'expression utilisée à l'époque était « dentelle ». Or, aujourd'hui, la passerelle envisagée, qui va permettre de réunir les enfants de l'école Lamoricière avec leur établissement et qui sera emblématique, répond à cette ambition.

Mme Hidalgo comprend qu'une élue de l'opposition puisse s'emparer du sujet en se présentant comme conseillère de quartier et défende la couverture du périphérique. Cependant, elle se rappelle avoir déclaré dans une réunion précédente, en présence de tous les élus, qu'elle mettait au défi de trouver les possibilités techniques et budgétaires de réaliser la couverture du périphérique. Personne jusqu'à aujourd'hui n'a pu affirmer que cela était envisageable. Cette couverture est impossible car le périphérique est très peu enterré. Les circonstances sont défavorables, cela est acté depuis longtemps. Certains profitent du mécontentement sur ce projet, mais ce sont les mêmes, selon elle, au Conseil de Paris, qui expliquent que le budget investissement pour les espaces publics, les espaces verts, la voirie, les logements est exorbitant. C'est donc soit une forme de démagogie, soit une forme de contradiction dans un discours adapté aux circonstances.

Aujourd'hui, l'important est de travailler sérieusement pour améliorer la qualité de vie des parisiens. Il est toujours possible d'améliorer un projet et de faire mieux, mais elle souligne que l'équipe de M. Chemetov est très présente et apporte beaucoup. Les équipes de la Ville sont également très mobilisées. La concertation a été large avec de multiples ateliers, des visites de terrain, des réunions. Elle a permis de se faire une opinion. Il est toujours possible d'avoir des opinions divergentes, des oppositions, des idées alternatives, ou estimer qu'il faut aller plus loin. Cependant, le travail a été réalisé sérieusement et, pour preuve, elle souligne le travail foisonnant des habitants qui ont participé activement et fait de très nombreuses propositions. Elle souligne d'ailleurs que le projet a évolué avec la concertation.

Concernant les décibels et les mesures de pollution, elle précise que l'équipe municipale n'a pas attendu que les médias s'emparent du sujet puisque cela fait des années que c'est une préoccupation majeure pour eux, notamment sur la question des particules fines et du diesel. Mme Hidalgo explique que le Maire de Paris a fait des propositions extrêmement précises sur le sujet.

En ce qui concerne le dispositif de mesure de pollution de l'air, il a été particulièrement amélioré aux abords du périphérique avec des capteurs situés là où la pollution est émise.

Concernant la pollution phonique, le travail de mesure va être réalisé sur un temps long afin de s'assurer des performances et de la durabilité des nouveaux matériaux installés sur la chaussée du périphérique. Nous devons notamment savoir s'ils conservent ou non dans le temps leurs qualités d'atténuation acoustique. Ces performances semblent sensibles aux conditions atmosphériques.. Il nous faut donc attendre une première année d'essai pour tirer des conclusions.

Sur le relogement des familles, la Ville a l'habitude de gérer ces situations. Elle rappelle qu'un plan de résorption de l'habitat insalubre a été mis en place dès 2001. Depuis, des milliers de familles – 19000 familles – ont été relogées et celles qui le souhaitaient l'ont été dans leur quartier.

Mme Hidalgo explique que les habitants du 18^{e}, du 19^{e} et du 20^{e} qui logeaient dans des habitats insalubres ont tous été relogés dans leur quartier, pour ceux qui le souhaitaient. Les enfants ont été maintenus dans les écoles. C'est un engagement de la Ville sur ce point.

A propos du budget, il sera environ de 80 millions d'euros pour cette opération d'aménagement. Cet investissement important tient compte de l'attention portée depuis 2001 par la Ville de Paris aux quartiers les plus en difficulté, dont ce quartier de la Porte de Vincennes. Une ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) sera créée fin 2013 pour mettre en œuvre ce projet d'aménagement. Le bilan financier de cette ZAC sera alors précisé. Votés en Conseil d 'arrondissement et au Conseil de paris, l'ensemble des éléments financiers seront rendus publics.

Mme Souchay souhaite apporter quelques éléments de réponses complémentaires sur des questions techniques.

Sur le positionnement du gymnase, il n'est pas envisageable de le positionner sur le mail central à cause de la présence des stations-services. L'alimentation de ces stations ne peut pas être faite au niveau du boulevard périphérique car dans son statut actuel, les camions qui alimentent les stations et qui transportent des matières dangereuses n'ont pas le droit de rouler sur le périphérique. Elle sera donc maintenue à l'entrée du pont. Les sapeurs-pompiers ont été entendus sur le sujet. Cette station est incompatible avec un équipement public tel un gymnase.

Mme Souchay explique que le Préfet de Police a rappelé qu'aucune station-service de Paris ne devait être détruite sans être analysée dans son positionnement. Un certain nombre ne sont plus en conformité et sont en train d'être répertoriés.

Concernant la qualité de l'air, elle sera analysée et de manière très précise pour l'équipement de petite enfance. Cette étude permettra de déterminer si cette localisation est envisageable ou non.

Un travail commun avec la RIVP est réalisé. La RIVP va lancer une enquête sociale avec les occupants du bâtiment 3,5,7 rue Cristino Garcia.

- **Questions de la salle**

Une habitante, membre du conseil de quartier Plaine-Lagny et usagère du square Delaporte se dit très choquée et émue par ce que Mme Hidalgo a dit sur le fait que la proposition de couvrir le périphérique vient des opposants politiques. Or, elle rappelle que les habitants du 20^{e} sont les premiers à voter à gauche. Ce sont bien ses électeurs qui, aujourd'hui, regrettent le choix de renoncer à la couverture du périphérique. Les raisons techniques ont toutes des solutions. Elle prend pour exemple la couverture au niveau de la Porte des Lilas. Elle explique que les habitants se sentent ici délaissés et abandonnés. Elle considère que ce n'est pas juste.

Elle rappelle également que le travail a été également réalisé par les habitants, qu'ils sont venus à toutes les réunions, tous les ateliers depuis plusieurs années maintenant et qu'ils n'ont pas été entendus par ceux en qui ils ont placé leur espoir.

Une participante explique qu'elle habite au 11^{e} étage de l'immeuble au 118 rue de Lagny. Elle explique que les habitants « crèvent ». Elle souhaite des précisions concernant les garde-corps qui seront posés sur les balcons de leur immeuble. Aujourd'hui elle ne trouve pas les solutions proposées suffisantes.

Elle souhaite également ajouter que devant le Mac Donald de la Porte de Vincennes, il est très difficile de traverser. Ce sont les jeunes qui ont fait la remarque. C'est très dangereux.

Elle aimerait qu'une vraie prise en charge soit faite pour les mal-logés dans le cadre de cette opération. Elle considère que c'est le moment idéal. Elle précise qu'elle vit à 8 dans un appartement de 39m². C'est un appel au secours.

Un participant, résident de la Porte de Vincennes depuis 37 ans, est pleinement d'accord avec les personnes présentes. Il explique que des panneaux solaires ont été utilisés à l'entrée de l'autoroute A6. Il demande s'ils peuvent être une solution pour couvrir le périphérique sur la Porte de Vincennes.

Il souligne également l'importance de faire attention aux feuillages des arbres qui seront installés pour contrer le bruit. Car en automne et en hiver, les arbres ne protégeront plus.

Un participant souhaite connaître la destination de l'immeuble qui sera aménagé entre le boulevard Carnot et le périphérique, côté sud.

Un participant qui revendique voter toujours à gauche reconnaît qu'il y a eu de nombreux axes d'amélioration qu'il faut souligner. Alors qu'il n'y a rien eu durant les mandats précédents. Il se dit pourtant également déçu de ne pas voir cette couverture du périphérique. Il dit habiter au 14 avenue de la Porte de Vincennes avec sa famille et qu'ils subissent le bruit tous les jours, réveillés le matin très tôt. Il se dit très déçu par ce projet auquel il n'adhère pas du tout contrairement aux autres projets actuels – comme le tram – ou aux projets proposés précédemment pour cette opération.

Un participant se demande ce qui sera fait de la Petite Ceinture. Il dit avoir lu certains éléments dans la presse et croit savoir que ce sujet fera partie du programme municipal.

Un participant indique que de nombreux embouteillages se produisent à l'endroit du mail central. Cela bloque la circulation jusqu'à Saint-Mandé. Ces embouteillages augmentent le bruit. Or, ce qui est proposé dans ce projet est identique en termes de circulation routière avec deux voies centrales. Comment ce problème de circulation a été traité ?

Un participant, électeur de gauche et déçu par la non-couverture du périphérique, souhaite savoir si EFIDIS collabore autant que la RIVP sur ce projet. Il aimerait également savoir pourquoi les établissements prévus dans le projet seront privés et non publics.

- **Réponses de la tribune**

Mme Souchay explique que le travail avec la RIVP est particulier puisque le bâtiment démoli est géré par eux. Cependant, cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de travail avec EFIDIS.

Concernant le boulevard Carnot et le bâtiment au sud, il est proposé à la RATP d'habiller, et éventuellement, de surélever ce bâtiment pour lui offrir une meilleure intégration dans l'espace urbain. Le bâtiment prévu de l'autre côté de l'avenue Courteline est un hôtel.

M. Chemetov explique que la distance entre les deux ponts n'est pas de 200m mais de 350m. La passerelle est importante pour ceux qui habitent entre ces deux ponts.

Le carrefour a fait l'objet d'une très longue discussion avec la Direction de la Voirie et des Déplacements. Les carrefours les plus simples sont les plus efficaces. Il faut simplifier le Cour de Vincennes avec des feux. Cela permettra de discipliner la circulation.

Concernant les habitants des immeubles de la rue Cristino Garcia, il a été proposé pour le quartier un bâtiment avec une crèche. Or, les habitants ont décidé majoritairement que ce bâtiment ne convenait pas pour le quartier. Ce bâtiment a en conséquence été supprimé du projet par M. Chemetov.

Aujourd'hui, la couverture du périphérique ne peut être proposée techniquement et financièrement, sauf à être démagogique.

Mme Souchay précise que le calcul de protection phonique ne prend en compte que les buttes de terre et non les arbres, ni les feuilles. La chute des feuilles ne change rien aux chiffres.

Les garde-corps ont été proposés par la RIVP pour le 118 rue de Lagny. La conception de ces éléments sera très clairement proposée et mise en concertation. Aujourd'hui, c'est seulement un principe. La solution envisagée est celle de la modification des garde-corps existants.

La rénovation faite par la RIVP porte sur une amélioration phonique mais également thermique avec une amélioration de la ventilation des logements. Une prochaine réunion sera programmée avec la RIVP. Si cela est nécessaire, ces aménagements seront rappelés en détails dans une prochaine réunion.

Mme Calandra comprend la déception de certains habitants. Elle se dit également déçue en tant que Maire de ne plus pouvoir proposer de couvrir le périphérique. Ce n'est en rien un complot contre les habitants. Elle se demande bien quel serait l'intérêt des maires d'arrondissement de ne pas faire quelque chose qui serait possible et que les habitants souhaiteraient. Toutes les solutions ont été examinées en détail. Cela n'est pas possible. La Porte de Bagnolet dans le 20^{e} arrondissement est l'un des pires échangeurs autoroutiers et routiers du monde. C'est pollué, bruyant avec des gens qui vivent sur le périphérique. Elle dit rêver de pouvoir enterrer cet échangeur et sortir les habitants de cette situation. C'est la même chose pour ce territoire. Le seul objectif de

l'élu est de répondre au mieux aux attentes des habitants. C'est un problème technique et budgétaire. Or cette question impacte directement la vie des habitants : la vie collective, l'investissement, le budget. Il faudrait creuser le périphérique, l'enterrer, construire des tunnels avec d'énormes cheminées,… C'est disproportionné. Si cette solution était viable, elle serait déjà réalisée.

Ces choix impactent notamment la construction de logements. Or ceux, qui aujourd'hui, disent en réunion défendre la qualité de vie des habitants, votent depuis 2001 systématiquement contre les propositions sur la qualité de l'air, de rafraîchissement de la ville, de végétalisation des rues, de ralentissement de la circulation dans les rues,… Mme Calandra précise que plus de 70% des habitants résidants sur ce territoire ne possèdent pas de voiture. Ils subissent donc bien les déplacements des autres.

Concernant les panneaux photovoltaïques, c'est un élément qui est en réflexion. Sur la question du logement social, Madame Calandra trouve étonnant de dire qu'on supprime des logements sociaux. C'est justement par la concertation que la Ville a décidé de renoncer à ce bâtiment pour ne pas densifier le quartier. Cela impacte évidemment l'ensemble du projet puisqu'il faut repositionner la crèche qui est évidemment maintenue dans le projet. Contrairement à d'autres mandatures qui ont livré des quartiers dortoirs pendant des années, celle-ci livre des quartiers avec des équipements, des bibliothèques, des activités, des espaces verts, des crèches,… La Porte de Vincennes va être apaisée et les enfants pourront traverser de manière beaucoup plus sécurisée qu'auparavant. Des quartiers ont été défigurés pendant des années en sur-densifiant sans services et sans équipements : Saint-Blaise, Porte de Montreuil,…

Le 20^{e} arrondissement va construire et financer plus de 6000 logements sociaux durant cette mandature. Or, la municipalité est déjà à plus de 80% du programme. Les deux barres de Python-Duvernois vont être détruites. Ces emplacements serviront à aménager des tennis couverts, des activités, des locaux d'associations,… Les habitants seront relogés dans le quartier dans de nouveaux logements.

Elle rappelle que les élus sont tout à fait conscients des problèmes thermiques dans les immeubles du quartier. Un lourd travail sera fait par la RIVP pour réhabiliter ses immeubles. **Mme Souchay** explique qu'EFIDIS fait également des études pour améliorer ses bâtiments et la Ville va bientôt les rencontrer sur le sujet.

Mme Blumenthal se dit très contente qu'il y ait eu cette large concertation et que des évolutions importantes soient survenues dans le projet à la suite de cette concertation.

Elle rappelle que c'est aussi dans le cadre du GPRU que l'école Lamoricière a été réaménagée. Elle souhaite aussi mettre en avant des associations qui animent le quartier et travaillent avec la Ville pour le rendre plus agréable à vivre : Ville en Herbe, le CISP qui met en place une rue verte sur le boulevard Carnot,… La Maison des Ours va rouvrir ses portes avec 16 places supplémentaires pour les enfants. Ce sont des projets importants tout comme le tramway.

La passerelle va être un réel lien entre les deux rives, pour rejoindre le tram,… Le gymnase est une réelle réussite et montre qu'il est possible de tourner le dos à

certaines barrières administratives. Il n'était pas imaginable auparavant qu'un gymnase soit partagé entre plusieurs arrondissements de Paris et plusieurs villes. C'est pourtant ce qui va être réalisé. C'est révolutionnaire dans l'est de Paris.

Le mail est une opportunité d'installer des ateliers d'arts dans le quartier, tout comme le viaduc de l'ouest, c'est une idée intéressante. Elle souligne également la multiplicité des usages qui a été soulevée par les habitants dans le cadre de cette concertation. C'est tout à fait novateur. Il est important de considérer qu'un même espace peut servir à plusieurs usages. C'est une réinvention de l'équipement.

Mme Hidalgo comprend la déception des habitants parce que la couverture a été étudiée pendant longtemps. Mais il est établi, maintenant depuis un certain temps, qu'elle n'est pas possible. Il faut tout faire pour que les nuisances subies soient les plus atténuées possibles. S'il faut aller encore plus loin, la Ville fera tout pour cela et en toute transparence.

Un vœu des verts a poussé la Ville à réfléchir à la possibilité de couvrir par endroit le périphérique par des panneaux photovoltaïques pour produire de l'énergie et atténuer certaines nuisances sonores. Cela va être étudié, ainsi que le modèle économique.

L'équipe de Bertrand Delanoë a mis en place depuis 2001 une politique très forte de construction de logements sociaux passant de 12% à 20% en 2014. Cet effort doit être poursuivi avec une volonté de rééquilibrage dans des quartiers dépourvus de logements sociaux et inversement pour faire de la mixité partout. Aujourd'hui, quand l'Etat met 1 euro dans les logements sociaux, la Ville de Paris met 4 euros. C'est un élément très important du budget municipal.

La Petite Ceinture est un autre projet. La réflexion continue suite à l'étude menée par l'APUR. La Ville imagine plutôt des espaces verts, des espaces de promenade et de respiration. C'est un sujet sur lequel les arrondissements seront très mobilisés. Le 14 février 2013 se tiendra une réunion d'échange sur son devenir avec les associations, les élus, les parisiens à l'Hôtel de Ville de Paris. Préalablement des réunions seront également organisées par les arrondissements et un site ouvrira prochainement pour permettre aux parisiens de contribuer à définir le devenir de la Petite Ceinture

Elle remercie tous les participants.